

SE FORMER POUR AGIR



irefe

CATALOGUE
DES FORMATIONS
SYNDICALES

CATALOGUE DE L'IREFE
SE FORMER POUR AGIR
Formations 2024

DIRECTION

Carole Ritz
carole.ritz@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE

Frantz Louviot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTES-GRAPHISTES

Sylvaine Azzouni - Marina Pen

PHOTOGRAPHIES

Sylvaine Azzouni

**COORDINATION, SUIVI DE FABRICATION
& COMMUNITY MANAGER**

Carole Ritz

RÉDACTION - RÉVISION

Carole Ritz et Judith Boumendil

IMPRESSION

Imprimerie Wagram éditions
8 rue Salvador Allendé 95870 Bezons

irefe

**INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES**

Déclaration OF 1175 080 40 75

Agrément CSE économique 84 1511

Agrément CSE SSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS
QUALIOPI au titre des actions de formation

78 rue de Crimée 75019 PARIS

Tél 01 42 03 05 05

contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM



ÉDITO

Le plan de formation 2024 de l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France, est au carrefour de plusieurs rendez-vous électoraux qui viennent d'avoir lieu ou sont en cours.

Après le tronc commun CSA, CST et CSE des trois fonctions publiques, les formations pour les membres de la Formation spécialisée (ex CHSCT) vont être proposées à partir du premier trimestre 2024.

Les nouveaux élus aux comités sociaux et économiques du privé vont trouver dans ce catalogue de nombreuses sessions de formation initiale mais aussi des formations complémentaires, sur les aspects économiques, santé, handicap, violences sexuelles et sexistes, document unique.

La CFDT Île-de-France est convaincue du rôle essentiel que représente la formation syndicale en matière de compétences ainsi que sur la connaissance des revendications de la CFDT et des pratiques syndicales. C'est pourquoi, il est impératif d'être formé par la CFDT au CSE et de rappeler que les élus ont le choix de leur organisme de formation.

Les adhérents sont de plus en plus nombreux à s'inscrire en formation dans l'espace adhérents du site Internet de la CFDT sur *Ma formation CFDT en un clic*. Ce mode d'inscription implique toujours la validation du syndicat de rattachement de l'adhérent.

L'IREFE a multiplié par deux son offre de formation « Découverte de la CFDT » pour répondre à l'afflux de nouveaux adhérents et parce qu'être élu, mandaté ou simple militant nécessite de bien connaître la CFDT pour se sentir à l'aise dans ses missions. C'est la formation incontournable de tout nouvel adhérent avant d'aborder les autres thématiques.

Au final, l'équipe de l'IREFE, à l'écoute des sollicitations des syndicats, est à votre disposition pour assurer une formation de qualité adaptée à vos besoins et répondre à vos demandes.

À bientôt, à l'IREFE, en formation !

NATHALIE HOCDE,
SECRÉTAIRE RÉGIONALE
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE



PRÉSENTATION

05

- 05 LES LOCAUX
- 06 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 07 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 08 LES PARTENAIRES DE L'IREFE
- 09 LES AGRÈMENTS DE L'IREFE
- 10 CONTACTS
- 11 PLAN D'ACCÈS

LES PARCOURS

12

- 12 JE SUIS NOUVEL·LE ADHÉRENT·E
- 13 REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION
- 14 JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ
ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SAL. (1^{ER} MANDAT)
- 15 JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ
ENTREPRISE DE PLUS DE 50 SAL. (1^{ER} MANDAT)
- 16 PRÉPARER LE DEUXIÈME MANDAT
- 17 JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE,
CSA OU CST PRIVÉ
- 18 JE SUIS DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E
OU SECRÉTAIRE DE SECTION
- 19 JE SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT
- 20 REPÉRER LES FORMATIONS
POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

LES DÉMARCHES

22

- 22 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 23 COMMENT S'INSCRIRE ET SUIVRE VOTRE INSCRIPTION ?
- 24 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 26 TARIFS DES FORMATIONS

LES FORMATIONS

27

- 27 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 28 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 29 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL -
SECTEUR PRIVÉ
- 40 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL -
SECTEUR PUBLIC
- 44 SANTÉ AU TRAVAIL
- 48 AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
- 54 FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
- 56 PRATIQUES SYNDICALES
- 66 RESPONSABLES DE SYNDICAT
- 76 BIENTÔT RETRAITÉ·E
- 77 FORMATIONS À LA DEMANDE
- 79 ANIMATEUR DE FORMATIONS SYNDICALES

DES LOCAUX CONFORTABLES

*Situé en face du parc des Buttes-Chaumont,
l'immeuble de l'IREFE est en retrait
de la rue de Crimée et à l'abri des bruits de la ville.*

*Dans des salles spacieuses équipées, l'équipe
de l'IREFE anime les formations pour plus
de 2 000 stagiaires chaque année.*



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les **formateurs consultants** de l'IREFE conçoivent les formations en combinant leur expérience dans les mandats syndicaux avec une spécialisation dans diverses disciplines. Cette double compétence leur permet de proposer des formations qui allient de manière harmonieuse la théorie et la pratique, le tout dans le cadre d'une approche pédagogique active.

Pour répondre aux besoins spécifiques, nous faisons appel à des **experts issus de divers domaines**, tels que des ergonomes, des juristes, des experts-comptables, des économistes, des avocats en droit du travail, des conseillers prud'homaux, des inspecteurs du travail, des référents en handicap, des comédiens, des psychologues du travail, et des spécialistes en droit social. Cette variété d'expertises contribue à enrichir nos formations.

L'animation des stages est en grande partie assurée par des **animateurs de formation**, militants de la CFDT au sein de leurs établissements. Notre équipe d'animateurs de formation syndicale allie un fort engagement militant avec un haut niveau de professionnalisme, vous offrant un accompagnement de qualité tout au long de votre parcours d'apprentissage. Ces animateurs sont soigneusement formés et encadrés par l'IREFE, garantissant ainsi des sessions de formation de qualité.



**Si vous êtes intéressé·e
par l'animation, rendez-vous
pages 78 et 79.**

Fondé en 1983, l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France, s'engage à renforcer les compétences des adhérent-es et militant-es CFDT au sein des entreprises et administrations. En tant qu'organisme de formation reconnu, l'IREFE se distingue par son expertise dans la formation des représentants du personnel.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Notre approche pédagogique repose sur l'**interaction et la participation active des stagiaires**. Au cœur de notre méthode, vous trouverez des travaux de groupe, des mises en situation, le tout entrecoupé d'apports théoriques et pratiques. Nous nous efforçons d'être ancrés dans la réalité de nos stagiaires, en mettant l'accent sur l'acquisition de méthodes de travail, tout en favorisant le partage d'expériences, enrichi par la diversité des secteurs d'activité de nos participants. À cette fin, nous proposons des méthodes pédagogiques qui encouragent la réflexion, assurant ainsi une intégration fluide de la théorie dans la pratique.

LES PARTENAIRES DE L'IREFE

Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

le cnam

CABINETS D'EXPERTISE CSE



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

L'IREFE est un organisme de formation enregistré sous le numéro 1175 080 40 75.

L'IREFE bénéficie de tous les agréments lui permettant de proposer des formations pour les représentants du personnel et d'être reconnu par les acteurs de la formation professionnelle continue car labellisé QUALIOPi au titre des actions de formation.



Agréments du Ministère du travail pour dispenser les formations des membres des CSE privés, CSA, CSE et CST publics prévues par la loi.

Agrément CSE économique 84 1511

Agrément CSE SSCT 85 808

Agrément du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion pour réaliser des formations relevant du Congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESES), par délégation de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT.



Délégation ICEFS, arrêté du 02/01/2019 JO du 06/01/2019 pour les conseillers prud'hommes.

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

contact@irefe.fr
01 42 03 05 05

*Territoires dans lesquels se déroulent certaines de nos formations
en Île-de-France :*

CFDT 77

15 rue Pajol
CS 9020
77000 MELUN

CFDT 93

Bourse départementale du Travail
1 place Libération
93000 BOBIGNY

CFDT 78

ZA Buisson de la Couldre
301 avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES

CFDT 94

Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives
94000 CRÉTEIL

CFDT 92

23 place de l'Iris
La Défense
92400 COURBEVOIE

CFDT 95

Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY PONTOISE



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM

JE SUIS NOUVEL·LE ADHÉRENT·E

*En tant qu'adhérent·e CFDT, je peux suivre la formation **Découverte de la CFDT**. C'est la formation de 2 jours, indispensable à tout nouvel adhérent, pour découvrir l'action, l'organisation, l'histoire et les valeurs de la CFDT...*

En fonction de mon engagement au sein du syndicat, de mes responsabilités, et avec l'accord de mon syndicat d'affiliation, je suis en mesure d'envisager l'accès à d'autres formations pour améliorer et enrichir mes compétences professionnelles.

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

Nous vous présentons des parcours de formation suggérés en fonction de votre mandat, afin de vous assister dans le choix de votre formation et de planifier votre progression de manière cohérente.

Ces parcours sont des recommandations visant à vous guider vers le développement des compétences essentielles en fonction de votre implication au sein de la CFDT.



Mon parcours

- Je suis élu-e au sein d'un CSE privé d'une entreprise de moins de 50 salariés p. 14
- Je suis élu-e en CSE privé d'une entreprise de plus de 50 salariés p. 15
- Je prépare mon 2^e mandat et/ou je me forme pour le CSE 2^e mandat p. 16
- Je suis élu-e dans la fonction publique p. 17
- Je suis délégué-e syndical-e ou secrétaire de section p. 18
- Je suis responsable de syndicat p. 19

JE SUIS ÉLU·E

AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ

ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

1^{ER} MANDAT

✓ Formation initiale

CSE SSCT

5 jours

✓ Formation sur fonction spécifique

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

2 jours

✓ Formation spécialisée

Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés

2 jours

✓ Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

Santé au travail

Prévention des risques professionnels - DUERP

3 jours

Agir pour le handicap

3 jours

Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes

4 jours

Risques psychosociaux

2 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle

2 jours

Lutte contre les discriminations

2 jours

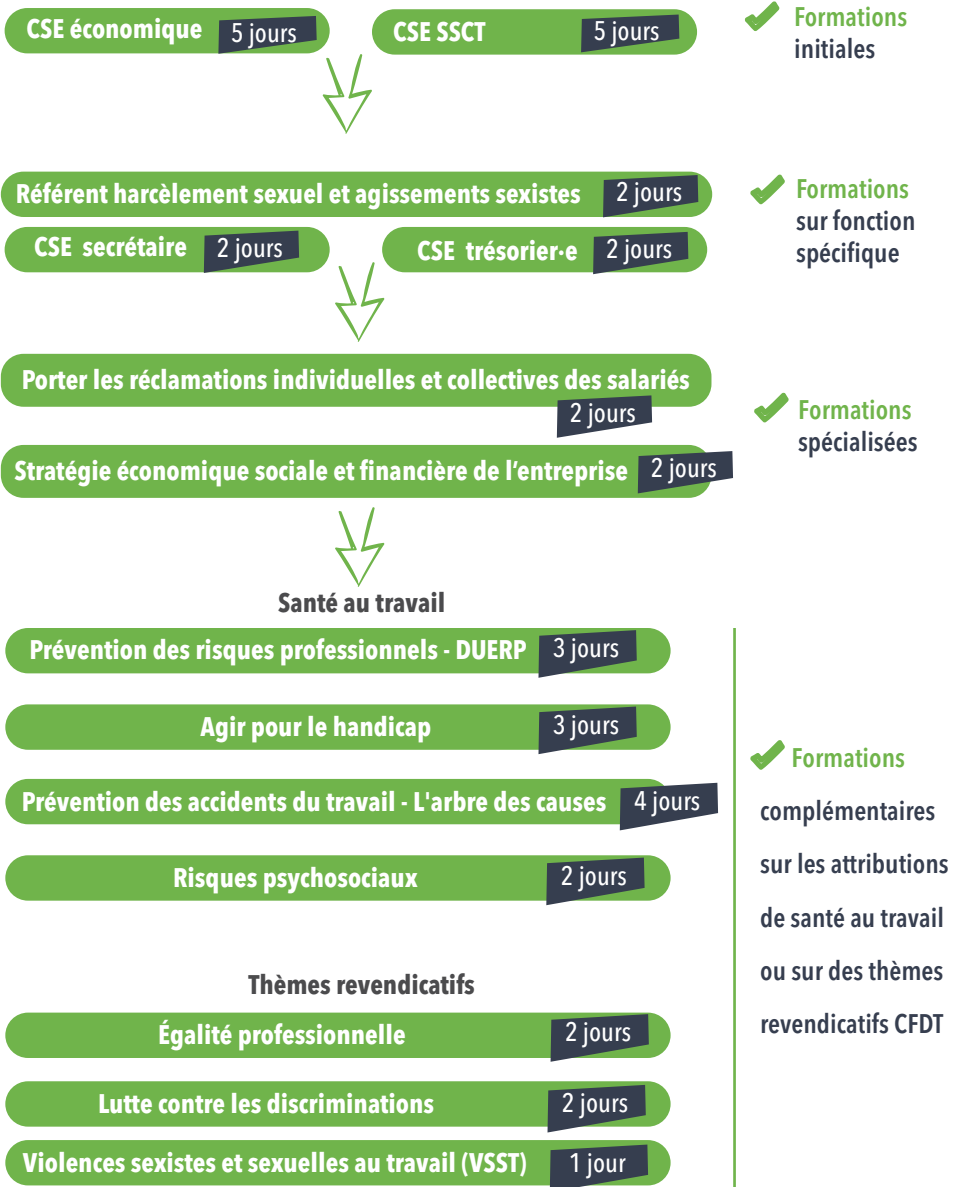
Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

1 jour

JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ

ENTREPRISE DE PLUS DE 50 SALARIÉS

1^{ER} MANDAT



PRÉPARER LE 2^E MANDAT

Pensez à réaliser un diagnostic de ce 1^{er} mandat avant de négocier le nouveau protocole d'accord préélectoral (PAP). Ces formations sont là pour vous accompagner dans la préparation de ce 2^e mandat.

**CSE ÉCONOMIQUE
DIAGNOSTIC DU MANDAT
AVANT RENOUVELLEMENT**

3 jours



**CSE SSCT
DIAGNOSTIC - INVESTIR
LES ENJEUX EN MATIÈRE
DE SANTÉ TRAVAIL**

3 jours

PRÉPARER LES ÉLECTIONS



3 jours

NOS FORMATIONS CSE 2^E MANDAT

CSE SSCT
Pour chaque membre
de la délégation

3 jours



+ 2 JOURS MINIMUM
à choisir dans l'offre du domaine
SANTÉ AU TRAVAIL : DUERP, RPS,
ACCIDENTS DU TRAVAIL, HANDICAP
pour les membres de la commission SSCT
et les représentants de proximité
(se référer à l'accord d'entreprise)

JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE, CSA OU CST PUBLIC

Fonction publique d'État Fonction publique territoriale Fonction publique hospitalière

✓ Formations initiales

COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

Comités sociaux d'établissements

✓ Formations spécialisées

Les missions SSCT des Comités (FPT) Les missions SSCT dans la FPH

2 jours 5 jours

✓ Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

Santé au travail

Prévention des risques professionnels - DUERP 3 jours

Agir pour le handicap 3 jours

Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes 4 jours

Risques psychosociaux 2 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle 2 jours

Lutte contre les discriminations 2 jours

Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

J'É SUIS DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E OU SECRÉTAIRE DE SECTION

Fonctionnement de la section syndicale

Délégué syndical	4 jours
Animer les équipes de la section syndicale	4 jours
Zoom	3 jours

Pratiques syndicales

Prendre la parole	3 jours
Construire un argumentaire	3 jours
Communication écrite	3 jours
Pratique de la négociation	3 jours
Faire adhérer	2 jours
Imagin'syndicalisation cadres	2+1 jours
Assistance juridique des salariés	2+2 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle	2 jours
Lutte contre les discriminations	2 jours
Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)	1 jour

JÉ SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT

Secrétaire général·e de syndicat

- Secrétaire général·e de syndicat 3x2 jours
- Trésorier·e de syndicat 3 jours
- Trésor' syndicat 1 3 jours
- Trésor' syndicat 2 3 jours
- Gasel 1 3 jours

Responsable de développement du syndicat

- Responsable de développement du syndicat 3 jours
- Gasel 1 3 jours
- Gasel 2 2 jours

Responsable de formation du syndicat

- Responsable de formation du syndicat 3 jours
- Gasel 1 3 jours
- Gasel 2 2 jours

Pour tous les membres de la commission exécutive du syndicat

Formations à développer collectivement

- Préparer et organiser un congrès 2 jours
- Exécutifs de syndicat 3 jours
- Bureau syndical 2 jours

Pratiques syndicales

- Prendre la parole 3 jours
- Construire un argumentaire 3 jours
- Communication écrite 3 jours
- Pratique de la négociation 3 jours

Thèmes revendicatifs

- Égalité professionnelle 2 jours
- Lutte contre les discriminations 2 jours
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

REPÉRER



LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

Pour vous aider à valoriser les compétences acquises dans votre activité syndicale lors de votre entretien professionnel (article L 6315-1), pour l'obtention d'une certification (article L 6112-4) ou votre entretien de fin de mandat (article L 2141-5), nous vous proposons d'identifier les blocs de compétences mobilisés dans les formations suivies avec l'IREFE.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Traitement et partage de l'information	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué syndical – Porter les réclamations individuelles et collectives – CSE formation économique – CSE SSCT – Zoom - agir collectivement – Faire adhérer – Communication écrite – Pratique de la négociation – Animer les équipes de la section syndicale – Formations aux principales responsabilités d'un syndicat – Trésorier du CSE – Secrétaire du CSE – Prendre la parole – Construire un argumentaire 	<ul style="list-style-type: none"> 54 39 29 31-33 71 61 57 60 55 66-75 35 34 58 59
Assistance et prise en charge de projet	<ul style="list-style-type: none"> – Zoom - agir collectivement – Animer les équipes de la section syndicale – Délégué syndical – Égalité professionnelle – Agir pour le handicap – Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT – Formation en équipe de responsables de syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> 56 55 54 49 45 66-75 55-56

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences liées à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	<ul style="list-style-type: none"> – Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT – Animer les équipes de la section syndicale – Délégué syndical – Secrétaire du CSE 	<p>66-75</p> <p>55</p> <p>54</p> <p>34</p>
Assurer une médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – Assistance juridique des salariés – Délégué syndical – Animer les équipes de la section syndicale – Pratique de la négociation 	<p>39</p> <p>65</p> <p>54</p> <p>55</p> <p>60</p>
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué syndical – Pratique de la négociation – Prendre la parole – Construire un argumentaire – Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – CSE formation économique – CSE SSCT 	<p>54</p> <p>60</p> <p>58</p> <p>59</p> <p>39</p> <p>29</p> <p>31-33</p>
Suivi de dossier social de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> – CSE formation économique – CSE SSCT – Comprendre le langage économique, social et financier de l'entreprise pour renforcer votre influence – Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social en entreprise – Agir pour la transition écologique – Agir pour le handicap – Égalité professionnelle 	<p>29</p> <p>31-33</p> <p>52</p> <p>53</p> <p>51</p> <p>45</p> <p>49</p>
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> – CSE SSCT – Risques psychosociaux – Égalité professionnelle – Prévention des risques professionnels - DUERP – Prévention des accidents du travail - l'arbre des causes – Agir pour le handicap – Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes 	<p>31-33</p> <p>47</p> <p>49</p> <p>44</p> <p>46</p> <p>45</p> <p>36</p>



COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

Mes droits à la formation !



Le **congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES)** est ouvert à l'ensemble des salariés.

Dans le secteur public, ce congé s'appelle le **congé pour formation syndicale**.

Aucune condition d'ancienneté n'est nécessaire pour en bénéficier.

Ce congé est de **douze jours par an**, que vous pouvez prendre en plusieurs fois (mais la durée ne peut pas être inférieure à une demi-journée).

La formation ne peut avoir lieu pendant les congés payés ou durant un arrêt maladie.

Votre employeur **doit vous accorder le congé** sauf s'il estime que votre absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.



L'IREFE accorde une **importance capitale à l'accessibilité** de ses formations pour toutes les personnes, notamment **celles en situation de handicap**.

Conformément aux exigences de la certification Qualiopi, **nous disposons d'un référent handicap dédié**, dont la mission consiste à accompagner les stagiaires en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation.

Notre engagement en faveur de l'inclusion se manifeste à travers des adaptations spécifiques, telles que des locaux accessibles, des supports pédagogiques adaptés, des moyens de communication alternatifs, ou encore des aménagements permettant de garantir une expérience de formation équitable et satisfaisante.

Nous sommes fiers de soutenir un environnement de formation inclusif où **chaque individu peut s'épanouir et développer ses compétences**, indépendamment de ses besoins spécifiques en matière d'accessibilité.

COMMENT S'INSCRIRE ?

6

ÉTAPES CLÉS

POUR PARTIR EN FORMATION

- 1 Je choisis ma formation.
- 2 Je vérifie les disponibilités de places en consultant le site : IREFE.COM
- 3 J'envoie ma demande d'inscription (disponible sur le site Internet) dûment complétée à mon syndicat pour validation.
- 4 Je dépose ma demande de congé (téléchargeable sur le site Internet) auprès de mon employeur au plus tard **30 jours** avant le début de la formation.
- 5 Je reçois **15 jours** avant le début de la formation la convocation par mail. J'en remets une copie à mon employeur.
- 6 Je participe à la formation.

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

À la réception d'une inscription réalisée au moyen du bulletin d'inscription par courrier, par mail ou via le site internet de l'IREFE, les assistantes de formation adressent simultanément :



- Un **accusé de réception** au futur stagiaire.
- Une **convention de formation** au financeur de la formation, désigné sur le bulletin d'inscription (entreprise, CSE, syndicat, voire OPCO).

Le financeur valide la convention et la retourne à l'IREFE.



Dans le même temps, le stagiaire dépose sa demande de congé formation auprès de son employeur. (voir nos modèles p. 24 et 25), au plus tard **30 jours** au début de la formation.



Une quinzaine de jours avant le début du stage, **l'IREFE envoie par mail au stagiaire une convocation, fixant les modalités de participation à la formation** (horaires, formateur-trice, lieux, documents ou matériels éventuels à apporter, livret d'accueil). Vérifiez vos spams, si vous n'avez pas reçu votre convocation, appelez-nous.



À la fin de la formation, **l'IREFE remet au stagiaire une attestation de stage précisant les objectifs du stage qu'il présentera à son employeur.** **L'IREFE émet également une facture qu'elle adresse au financeur.**



MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ

EN CAS DE REFUS DE L'EMPLOYEUR, SA RÉPONSE DOIT ÊTRE ÉCRITE

Élu-es du comité social & économique moins de 50 salariés

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité social et économique organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation n° 48 2935.

Je vous demande la prise en charge des frais de cette formation qui s'élève à € ainsi que les frais d'hébergement, de déplacement et le droit à congé au titre du CFESS conformément aux articles L 2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Élu-es du comité social & économique plus de 50 salariés

Madame ou Monsieur
le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité social et économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

CSE titulaire, suppléant et membre de la commission SSCT

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation des membres du Comité social et économique au titre des missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail (ou) membre de la commission de santé, sécurité et conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L 2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R 2315-20 à R 2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Congé de formation économique sociale et syndicale (CFESES)

Secteur privé

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES), conformément aux articles L.2145-1 à 13 et R.2145-4 du Code du travail.

Conformément à l'article L. 2145-6, je demande le maintien total de ma rémunération par l'entreprise.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Secteur public

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je soussigné(e) sollicite un congé de formation syndicale du au.... pour suivre la formation organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, conformément au décret (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n ° 88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière)

accordant ce congé aux salariés de la fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Membres de la F3SCT* Fonction publique Hospitalière

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de ... jours, conformément à la circulaire n°DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 et du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Membres de la F3SCT* Fonction publique Territoriale

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de ... jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail et au décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

* Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail



NOS TARIFS

La formation a un coût et il importe d'assurer l'équilibre financier de l'IREFE.

Aussi, nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de la formation auprès de vos entreprises, administrations ou CSE.

Financier	Par jour et par stagiaire
Entreprise / OPCO	415 €*
CSE	350 €
Syndicat	100 €



Si vous rencontrez des difficultés, ne renoncez pas à votre projet de formation et contactez sans tarder l'IREFE au 01 42 03 05 05.

* Tarif réglementé (R.2315-21 du Code du travail)



LES FORMATIONS

- 28 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
 - 29 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL -
SECTEUR PRIVÉ
 - 40 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL -
SECTEUR PUBLIC
 - 44 SANTÉ AU TRAVAIL
 - 48 AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
 - 54 FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
 - 56 PRATIQUES SYNDICALES
 - 66 RESPONSABLES DE SYNDICAT
 - 76 BIENTÔT RETRAITÉ·E
 - 77 FORMATIONS À LA DEMANDE
 - 79 ANIMATEUR DE FORMATIONS SYNDICALES
-



FORMATION IDENTITAIRE
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

DÉCOUVERTE DE LA CFDT (PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL)

2

Adhérent à la CFDT, découvrez son action, son organisation, son histoire et les valeurs qu'elle porte.

Formation indispensable à tout nouvel adhérent ou militant CFDT !

JOURS



OBJECTIFS

Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
Comprendre et participer à l'action de la CFDT



CONTENU

Définition du syndicalisme – Valeurs de la CFDT
Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
Organisation de la CFDT – Moyens de l'action syndicale
Axe revendicatif de la CFDT portant sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire
Présentiel ou distanciel



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



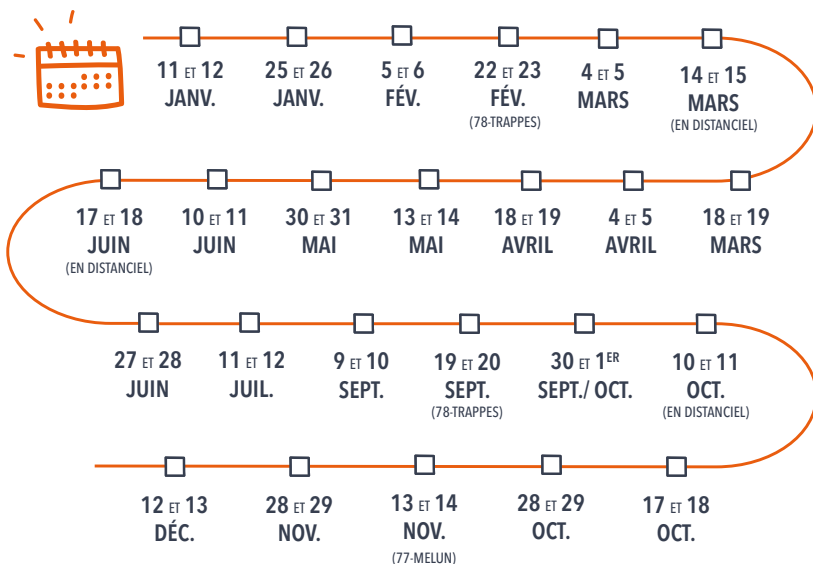
INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être adhérent-e CFDT



CSE FORMATION ÉCONOMIQUE PREMIER MANDAT

5
JOURS

Cette formation, obligatoire règlementairement, vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre nouveau mandat dans le CSE.



OBJECTIFS

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu-e du CSE
Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



CONTENU

Rôle et mission de l'instance du CSE – Fonctionnement légal du CSE
Informations et consultations obligatoires du CSE
Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
Moyens et outils de communication du CSE
Base de données économiques et sociales (BDES)
Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives – Recours à l'expertise
Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, travaux de groupe, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e, quizz
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e CSE de plus de 50 salariés dans le secteur privé





INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE

DEUXIÈME MANDAT

3
JOURS

Vous entrez dans votre 2^e mandat au sein du CSE. Cette formation vous permettra d'identifier des axes d'amélioration pour le fonctionnement du CSE tout en restant au fait des changements réglementaires. L'objectif est de renforcer votre capacité à servir les intérêts des travailleurs, d'améliorer votre dialogue avec l'employeur, de perfectionner votre collaboration en tant qu'équipe.



OBJECTIFS

Établir un bilan de fonctionnement du précédent mandat et de l'exercice de son activité en tant qu' élu-e CSE
Optimiser la pratique du dialogue social dans l'instance



CONTENU

Retour d'expérience sur le premier mandat au CSE
Analyse des modes de fonctionnement, interactions et communication entre le CSE, les commissions du CSE, la section syndicale et les salariés
Modalités d'information et de consultation du CSE
Méthode de rédaction d'un avis motivé
Obligations de l'employeur et droits de l' élu-e CSE
BDESE et prise en compte de l'élément environnemental dans l'entreprise et le CSE
Communication entre le CSE et les autres acteurs des relations sociales



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : analyses de pratique, exposés, mises en situation, études de cas, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Avoir exercé un premier mandat d' élu-e au CSE



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

CSE SSCT PREMIER MANDAT ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

5

JOURS



OBJECTIFS

Cette formation obligatoire règlementairement, vise à renforcer votre rôle en tant qu'élu. Elle vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



CONTENU

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
Assister les salariés – Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Rôle et mission de l'instance CSE – Fonctionnement légal du CSE
Consultations particulières du CSE
Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
Réunions du CSE – Moyens et outils de communication du CSE
Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives – Droit d'alerte du CSE
Modalités de saisine de l'inspection du travail
Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail – Obligations de l'employeur en matière de santé au travail – Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
Principes et outils de prévention des risques professionnels
Champ des conditions de travail – Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, référent handicap, inspecteur du travail



PRÉREQUIS

Être élu-e au CSE en tant que titulaire ou suppléant de moins de 50 salariés



26 AU 1^{ER}
FÉV./MARS

10 AU 14
JUN

7 AU 11
OCT.



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

CSE SSCT PREMIER MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

5
JOURS

Cette formation obligatoire règlementairement, vise à renforcer votre rôle en tant qu'élu au sein du CSE de plus de 50 salariés. Elle vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



OBJECTIFS

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE de plus de 50 salariés – Assister les salariés – Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail – S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



CONTENU

Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
Informations et consultations obligatoires du CSE en matière de SSCT
Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commissions – Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail – Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
Principes et outils de prévention des risques professionnels
Champ des conditions de travail – Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail – Documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, référent handicap, inspecteur du travail



PRÉREQUIS

Être élu-e au SSCT ou représentant de proximité selon les attributions prévues par l'accord d'entreprise



22 AU 26 JAN. 18 AU 22 MARS 13 AU 17 MAI 1^{ER} AU 5 JUIL. 30 AU 4 SEPT./OCT. 9 AU 13 DÉC.

CSE SSCT DEUXIÈME MANDAT

3

JOURS

Dans le cadre de ce 2^e mandat, cette formation réglementaire prendra en compte votre expérience et vous permettra d'établir des axes d'amélioration d'actions et de connaître les changements en matière de santé au travail.



Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant du personnel au CSE – S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention



Informations et consultations obligatoires traitées périodiquement
Bilan des moyens d'action du représentant du personnel
Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
Obligation de l'employeur et moyens de les faire respecter
Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
Principes et outils de prévention des risques adaptés (PAPRI Pact, Document Unique, méthode « arbre des causes », champ des conditions de travail...) – Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail conditions de travail – QVTCT
Coordination entre CSE, commission SSCT et représentants de proximité
Documents obligatoires optimisés (règlement intérieur, rapport d'activité, DUERP, PAPRI Pact, PV...)
Analyse des modes d'organisation du travail et de leur impact sur la santé au travail – Analyse de la qualification des accidents du travail (trajets, maladies professionnelles et des indicateurs de la santé)
Mise, remise et maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap – Nouvelles méthodes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail



Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels agréé DREETS



Élu-e-s titulaire, suppléant, membre de la commission, référent.e HSAS et représentant-e-s de proximité



7 AU 9
FÉV.

9 AU 11
SEPT.



SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2
JOURS

Cette formation vise à vous permettre d'acquérir les compétences essentielles requises pour exercer pleinement votre rôle en tant que secrétaire au sein du Comité Social et Économique (CSE). Cette préparation renforcera votre capacité à gérer de manière plus efficace et à représenter de manière plus éclairée les intérêts des salariés au sein de l'organisation.



OBJECTIFS

Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



CONTENU

Attributions du secrétaire du CSE et moyens mis à sa disposition
Réunions de CSE et modalités de fonctionnement
Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
Différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
Action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de secrétaire du CSE et avoir suivi la formation CSE économique 1^{er} mandat



25 ET 26
MARS

26 ET 27
SEPT.

28 ET 29
NOV.

TRÉSORI·ER·ÈRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

2
JOURS

Cette formation vise à vous doter des compétences essentielles nécessaires pour exercer pleinement votre rôle en tant que trésorier au sein du Comité Social et Économique (CSE). Elle vous permettra d'acquérir les connaissances indispensables et de développer les aptitudes nécessaires pour exceller dans votre rôle financier et contribuer ainsi à une gestion transparente, efficace et responsable des ressources au bénéfice de l'ensemble de la communauté du CSE.



Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
Élaborer et contrôler le budget d'un CSE
Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



Repérer le rôle spécifique du trésorier : prérogatives et obligations
Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier
Élaborer et contrôler le budget d'un CSE
Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
Ressources du CSE
Les deux budgets du CSE
Gestion des activités sociales et culturelles
Certification des comptes



Pédagogie active : études de documents, études de cas, exposés



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, expert-comptable



Exercer le mandat de trésorier du CSE et avoir suivi la formation CSE économique 1^{er} mandat



— [] — [] — [] —
25 ET 26 26 ET 27 28 ET 29
MARS SEPT. NOV.



RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES (HSAS)

2
JOURS

Désigné-e comme référent-e en matière de prévention du harcèlement sexuel et des comportements sexistes, cette formation vous offre l'opportunité de clarifier votre rôle et de développer un ensemble d'actions stratégiques pour accomplir pleinement votre mission au sein du Comité Social et Économique (CSE). Vous serez ainsi mieux préparé-e pour jouer un rôle central dans l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion de mesures visant à instaurer un environnement de travail respectueux, égalitaire et exempt de toute forme de harcèlement ou de sexisme au sein de votre organisation.



OBJECTIFS

Identifier le rôle et les attributions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
Construire et mettre en œuvre une démarche pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



CONTENU

Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes – Différents types de harcèlement sexuel
Obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
Rôle et attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
Risques de harcèlement sexuel
Moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
Mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, jeux-cadres, apports théoriques et méthodologiques, mises en situation



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT



PRÉREQUIS

Être élu-e au CSE et exercer le mandat de référent HSAS
Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)



3 ET 4
JUN

9 ET 10
DÉC.

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE BILAN DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT

3
JOURS

Votre expérience antérieure vous a préparé de manière adéquate pour entreprendre cette formation, conçue pour vous aider à évaluer vos accomplissements au cours de votre premier mandat, à effectuer un diagnostic approfondi du fonctionnement de l'instance, et à vous préparer de manière proactive pour agir avec succès lors de votre second mandat.



OBJECTIFS

Identifier et analyser le fonctionnement du comité social et économique et ses relations avec les différents acteurs internes et externes
Établir un diagnostic en vue d'optimiser l'organisation fonctionnelle et relationnelle du CSE pour prévoir les axes d'amélioration en vue du renouvellement de mandat



CONTENU

Retour d'expérience sur le mandat, le rôle et les attributions du CSE
Analyse des modes de fonctionnement du CSE
Communication entre la délégation CSE et les salariés
Relations entre l'instance CSE et les commissions du CSE
Lien avec les représentants syndicaux au CSE
Interaction entre le CSE et les représentants de proximité le cas échéant
Liens entre le CSEE et le CSE central le cas échéant
Réflexion collective sur un cas concret choisi par le groupe et traité par la méthode de co-développement.



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : méthode de co-développement



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Élu-e CSE arrivant à la fin de son mandat
Questionnaire préalable adressé avec la convocation



EN INTRA À LA DEMANDE



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

SECTEUR PRIVÉ

INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL : DIAGNOSTIC

3

JOURS

En tant qu'élu-e au Comité Social et Économique (CSE), membre de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) ou représentant-e de proximité chargé des questions liées à la santé au travail, votre mandat arrive à son terme.

Vous avez le désir de renforcer vos compétences et vos pratiques dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail et de la politique de prévention. Cette formation vous propose de réaliser un bilan approfondi de vos actions précédentes et de votre engagement en vue de préparer de manière proactive votre prochain mandat. Elle vous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances, de mettre en place des stratégies efficaces et de consolider votre expertise.



OBJECTIFS

Renforcer son rôle stratégique de représentant-e du personnel expérimenté en santé au travail pour mesurer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration des conditions de travail.
S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention



CONTENU

Retour d'expériences des actions menées dans son mandat au CSE
Santé-sécurité : analyse de la qualification des accidents du travail, des accidents de trajets, des maladies professionnelles et des indicateurs de santé – Évolutions législatives – Pratique du dialogue social pour agir sur les conditions de travail dont les axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail – Analyses des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au travail – Prise en charge du dossier handicap – Rôle, mission et lien entre les actions du CSE, la commission SSCT et les représentants de proximité – Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail – Mobilisation des principes et outils de prévention des risques – Proposition d'actions innovantes en matière de prévention des risques professionnels



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation CSE SSCT ou avoir exercé un mandat d'élu-e en CSE depuis au moins 2 ans – Être élu-e en CSE ou membre de la commission SSCT – Travail individuel préalable portant sur un diagnostic



EN INTRA À LA DEMANDE

PRÉPARER ET PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS

2

JOURS

Pour porter les réclamations individuelles et collectives des salariés, il vous faut rencontrer et écouter les salariés pour recueillir les demandes afin de les présenter à l'employeur dans le cadre du CSE, de commissions et/ou d'entretiens face à l'employeur.



Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
Porter les réclamations des salariés auprès de l'employeur



Stratégie d'action pour cette attribution spécifique
Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à cette attribution
Méthode de recueil des réclamations des salariés
Réclamations individuelles et collectives
Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
Représentant du personnel au CSE et activité de la section syndicale
Action de prévention des risques professionnels



Pédagogie active : mises en situation, échanges de pratiques, travaux de groupe, exposés



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



Être élu-e CSE et avoir suivi la formation CSE 1^{er} mandat
Ou être représentant-e de proximité



5 ET 6
FÉV.

16 ET 17
MAI

26 ET 27
SEPT.

7 ET 8
NOV.

9 ET 10
DÉC.



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

SECTEUR PUBLIC

COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE TRONC COMMUN

2

JOURS

Cette formation doit permettre aux élus d'être des acteurs dans et hors de l'instance CS et FS-SSCT. Cela touche autant à leur posture qu'aux moyens d'action mobilisables. Les axes revendicatifs du champ professionnel doivent être connus à tous les niveaux et être confrontés à la réalité du terrain en étant en lien direct avec les agents. Des pratiques syndicales renouvelées sont à acquérir. Une dynamique doit se créer entre le collectif, la section et le syndicat.



OBJECTIFS

Définir le rôle de l' élu-e CFDT d'une manière générale et dans le comité social en particulier
Connaître les attributions du comité social et de la formation spécialisée, ses moyens et son fonctionnement, leur articulation
Comprendre l'articulation entre l'instance comité social et la formation spécialisée
Comprendre la double légitimité des élu-e-s CFDT à agir
Être en situation de construire un avis argumenté et d'élaborer une stratégie
Développer la prise en charge syndicale des questions de santé au travail et en faire un levier de développement



CONTENU

Connaître la légitimité à agir de l' élu-e CFDT – Connaître la CFDT, ses valeurs, son type de syndicalisme – Découvrir le mandat : droits et devoirs – Identifier les différentes missions et le cadre de fonctionnement du Comité Social et de la formation spécialisée – Comprendre l'articulation CS et FS-SSCT – Repérer les outils pour recueillir la parole des personnels – Construire la parole CFDT et élaborer une stratégie pour agir au CS et à la FS-SSCT
Connaître et exploiter les données institutionnelles – Repérer, dans l'action revendicative, les moments favorables à la valorisation, la syndicalisation et la fidélisation – Mettre en œuvre les pratiques syndicales pour faire du développement syndical



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, études documentaires, échanges, mises en situation



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e dans l'instance du comité social d'une fonction publique



LES MISSIONS SSCT DES COMITÉS (FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE)

2

JOURS

(1+1)

En décembre 2022 ont eu lieu les élections professionnelles dans les Fonctions Publiques Territoriales, le décret du 10 mai 2021 régit la mise en place, les attributions et le fonctionnement des CST et de leurs formations spécialisées. Des mandats formés sont l'assurance de la bonne qualité du dialogue social en matière de prévention en santé au travail.



OBJECTIFS

Analyse des situations de travail en adoptant une démarche d'action méthodologique

Être acteur du dialogue social en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail



CONTENU

Distinguer le rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels

S'approprier une démarche pour conduire une action de prévention des risques professionnels

Repérer une situation-problème et s'exercer durant l'intersession

Présenter l'état des lieux d'une situation-problème et formuler des pistes d'action

Ébaucher un plan d'action en matière de SSCT



PÉDAGOGIE

Travaux de groupe, exercices pratiques, exposés, livret stagiaire, documents numériques



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Auto-positionnement en début et fin de stage

Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-trice



PRÉREQUIS

Mandat-e titulaire et suppléant-e membre des formations spécialisées des comités sociaux territoriaux

Avoir bénéficié de la formation initiale SSCT de 3 jours



LES DATES SERONT PLANIFIÉES DANS LE COURANT DU PREMIER SEMESTRE 2024.



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

SECTEUR PUBLIC

COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

3

JOURS

Les enjeux liés à la santé, au social et au médico-social doivent être maîtrisés à tous les niveaux et être confrontés à la réalité du terrain en établissant un contact direct avec les agents. Cette formation vise à permettre aux élus de jouer un rôle actif au sein de l'instance CSE et en dehors. Elle permet l'adoption d'une posture adéquate, mais également l'acquisition des moyens d'action nécessaires pour formuler des revendications et influencer sur la politique de l'établissement. Cette formation vise aussi à moderniser les pratiques syndicales, encourageant ainsi une dynamique collaborative entre le collectif, la section et le syndicat.



OBJECTIFS

Connaître son environnement professionnel et les acteurs en lien avec la CFDT et les systèmes sanitaire, social et médico-social
Connaître le contenu du rapport social unique
Agir syndicalement sur la politique de l'établissement en formulant des revendications



CONTENU

Identifier les enjeux des systèmes sanitaire, social et médico-social, la place des GCS de moyens, et leur lien à l'activité des établissements
Identifier la place du projet d'établissement dans l'organisation des systèmes sanitaire, social et médico-social
Identifier les acteurs et leurs rôles en lien avec le CSE (CFDT et non-CFDT)
Repérer les circuits de financement des systèmes sanitaire, social et médico-social – Situer son établissement dans son environnement territorial – Connaître le calendrier budgétaire de son établissement pour mieux agir – S'approprier le rapport social unique au service de l'action syndicale – Appréhender les points spécifiques du CSE FPH
Agir sur la politique de l'établissement en élaborant des revendications
S'approprier un dossier au CSE pour agir syndicalement



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e dans l'instance du comité social de la fonction publique hospitalière – Compléter le document préparatoire en amont de la formation, éventuellement avec le collectif de section



LES MISSIONS SSCT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

5

JOURS
(3+2)

Que vous soyez élu dans un Comité Social d'Établissement (CSE) ou mandaté à la formation spécialisée F3SCT dans la Fonction publique hospitalière, vous jouez un rôle primordial dans l'établissement pour agir en faveur de l'amélioration des conditions de travail des agents.

Cette formation centrée sur les pratiques syndicales de proximité avec les agents, vous permettra de mieux appréhender l'exercice de votre mandat tant au niveau de vos missions que des ressources dont vous disposez pour mener des actions de terrain.



OBJECTIFS

Maîtriser les règles de fonctionnement des FS
Connaître les enjeux du travail et le pouvoir d'agir des agents
Identifier les différentes dimensions de la santé au travail



CONTENU

S'approprier les outils obligatoires et leur élaboration pour agir sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail
Élaborer des actions de recensement des difficultés rencontrées par les agents en matière de santé au travail
Développer la prise en charge syndicale des questions de santé au travail et en faire un levier de développement



PÉDAGOGIE

Apports théoriques, méthodologiques et législatifs, pédagogie active, livret stagiaire, étude de cas, échanges et travaux de groupes, mises en situation, travail en intersession



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-trice



PRÉREQUIS

Élu-e dans un CSE de la fonction publique hospitalière mandaté-e à la F3SCT dans la FPH et élu-e au CSE de la FPH



LES DATES SERONT PLANIFIÉES DANS LE COURANT DU PREMIER SEMESTRE 2024.



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP

3
JOURS

En tant que pilier essentiel de la gestion des risques professionnels en entreprise, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) revêt une importance capitale dans la prévention de ces risques. Les récentes réformes gouvernementales, ont introduit de nouvelles responsabilités pour le Comité Social et Économique (CSE) en ce qui concerne le DUERP. Il s'agira donc d'actualiser vos connaissances sur le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels et de vous familiariser avec le fonctionnement et l'utilisation du DUERP.



OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
Agir sur la prévention des risques professionnels



CONTENU

Définition et cadre réglementaire autour de la prévention des risques professionnels
Principes généraux de la prévention des risques professionnels
Enjeux de la prévention
Acteurs et parties prenantes
Composantes du risque professionnel
Cotation et hiérarchisation du risque
Articulation, intégration et suivi avec les documents obligatoires internes de sécurité : PAPRI Pact, rapport annuel
Pratique syndicale et prévention des risques professionnels



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, travaux de groupe, exercices, méthode expérimentale, mises en situation, analyses de vidéo



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



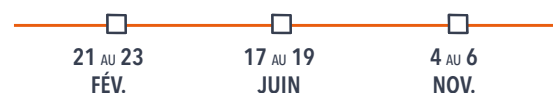
INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



AGIR POUR LE HANDICAP

3
JOURS

La CFDT s'engage activement en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap, en s'appuyant sur les dispositions légales existantes. Cependant, le recrutement de ces salariés en entreprise demeure un défi parfois complexe et mal compris. Cette formation a pour objectif de vous outiller pour vous permettre de mener une action efficace en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de ces travailleurs.


OBJECTIFS

Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi du travailleur en situation de handicap


CONTENU

Dispositions légales sur le handicap en France
Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
Identification des acteurs internes et externes à l'entreprise pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
Modalités d'emploi des salariés en situation de handicap
Axes revendicatifs CFDT en faveur de l'action pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap


PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire


MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne


INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France, intervenant-e UNIHR TRANSITION


PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e du personnel ou syndical



12 AU 14
FÉV.

11 AU 13
SEPT.



PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

4

JOURS
(3 JOURS + 1)

Vous souhaitez renforcer votre pratique d'analyse et d'enquête en cas d'accident du travail. Cette formation-action vous permet d'acquérir la méthode de l'arbre des causes. Elle vous permettra de développer une expertise dans la compréhension et la résolution des causes profondes d'un accident du travail. Vous serez mieux préparé pour mener des enquêtes approfondies, identifier les facteurs sous-jacents et mettre en place des mesures préventives pour assurer un environnement de travail plus sûr.



OBJECTIFS

Organiser et réaliser une enquête à la suite d'un accident de travail avec la méthode « arbre des causes »
Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



CONTENU

Processus d'enquête
L'arbre des causes
Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale
Réalisation de l'analyse d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : étude de cas, exercices, travaux de groupe, réalisation d'une enquête entre les deux sessions



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels - ergonomiste



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



11 AU 13 + 26
MARS JUIN

17 AU 19 + 2
SEPT. DÉC.

AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

2

JOURS

Vous souhaitez agir pour améliorer les conditions de travail dans votre entreprise. Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences et les connaissances essentielles pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives de prévention des risques psychosociaux. Elle vous permettra de comprendre en profondeur ces risques, d'identifier les facteurs de stress et de développer des stratégies efficaces pour favoriser un environnement de travail sain et épanouissant.



OBJECTIFS

Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



CONTENU

Définition des risques psychosociaux
Définition d'un travail de qualité
Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
Accords nationaux interprofessionnels
Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés
Réalisation d'une enquête auprès des salariés



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, échanges de pratiques, travaux de groupe, exercices



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail (questionnaire préalable)





AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

2

JOURS

La CFDT s'engage résolument contre toutes les formes de discrimination. Cette formation vous offrira les outils nécessaires pour aborder de manière plus proactive la question de la discrimination au sein de votre établissement et ses enjeux. Votre implication contribuera à renforcer la lutte contre les discriminations, favoriser la diversité, et promouvoir des relations professionnelles justes et respectueuses.



OBJECTIFS

Repérer les situations à risque
Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



CONTENU

Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
Situations de discrimination
Obligations générales de prévention
Accords en matière de diversité
Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



14 ET 15
MARS

14 ET 15
NOV.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

2
JOURS

*Cette formation s'adresse à tous les militants désireux de s'engager dans une démarche de négociation allant au-delà de la simple application de la réglementation.
Elle vise à renforcer vos compétences dans la négociation et à vous permettre de jouer un rôle actif dans la mise en place de pratiques et de politiques allant dans le sens de l'égalité, l'inclusion et de la justice au sein de l'entreprise.*


OBJECTIFS

S'approprier les dispositifs règlementaires liés à l'égalité professionnelle
Connaître et interpréter l'index de l'égalité professionnelle


CONTENU

Obligations légales sur l'égalité professionnelle
Mécanisme générateur des inégalités
Enjeux de l'égalité professionnelle femmes / hommes
Index de l'égalité
Actions clés du plan d'action de l'égalité professionnelle
Éléments de contenu d'un accord égalité professionnelle


PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire


MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne


INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT d'Île-de-France


PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT
Connaître les principes de la négociation



14 ET 15
MARS

26 ET 27
SEPT.



VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

1
JOUR

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes en milieu de travail est une priorité de longue date de la CFDT. Que vous soyez militant CFDT au sein de l'administration ou d'une entreprise, cette journée de formation dédiée vous permettra de mieux comprendre ces violences et vous engager de manière proactive dans des actions spécifiques visant à les combattre. Vous contribuerez ainsi à la création d'un environnement de travail plus sûr et respectueux.



OBJECTIFS

Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail



CONTENU

Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT en charge de l'égalité professionnelle



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



AGIR POUR LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE » DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION

4

JOURS
(3 JOURS + 1)

La transition écologique juste doit être portée par les équipes CFDT au même titre que n'importe quelle autre revendication et intégrée dans les prérogatives des élu-e-s CSE et des négociateur-trice-s.



Faire du développement durable un levier d'action syndicale dans les entreprises et les administrations pour la transition écologique juste – Agir concrètement et de manière opérationnelle sur la transition écologique juste – Étoffer un réseau de militants acteurs du développement durable et de la transition écologique juste – Appréhender les notions, concepts et enjeux du développement durable et de la transition écologique juste – Connaître les différents moyens d'agir pour la transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration – Construire un projet transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration



Structurer ses connaissances sur le développement durable et la transition écologique juste – Intégrer les objectifs mondiaux
Examiner l'enjeu de la transition écologique juste à la CFDT
Identifier une pratique d'émulation écologique
Lister les améliorations envisageables dans l'entreprise ou l'administration
Identifier 4 façons d'agir pour la transition écologique juste dans son entreprise ou son administration
Utiliser le site internet CFDT comme ressource
Inscrire la transition écologique juste dans l'action syndicale
Imaginer une action ponctuelle sur la transition écologique juste
Coconstruire une démarche de conduite de projet
Préparer un plan d'action



Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT »



21 AU 23 ET 6
FÉV. SEPT.

16 AU 18 ET 14
SEPT. MARS 2025



AXES ET THÈMES REVENDICATIFS

SECTEUR PRIVÉ

COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DANS L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE

1
JOUR

Élu-e de CSE ou négociateur, cette formation vous aidera à comprendre et à utiliser le langage de l'entreprise, le jargon économique, financier et social de base, et à déjouer les principaux pièges associés à la lecture des tableaux de chiffres, pour mieux défendre les intérêts des travailleurs lors de réunions du Comité Social et Économique (CSE) et de négociations avec l'employeur.



OBJECTIFS

Connaître les principaux termes du jargon économique, comptable et financier des directions
Savoir lire un tableau de chiffres ou un graphique en évitant les pièges
S'entraîner à prendre la parole en maniant le jargon de l'entreprise



CONTENU

Distinguer les notions de profitabilité, de rentabilité et de compétitivité – Distinguer comptabilité sociale et comptabilité analytique – Passer en revue les définitions des principaux soldes intermédiaires de gestion (CA, marges, EBITDA, ROC/ROP, REX...) Lire un compte d'exploitation – À partir d'un tableau de données sociales : analyse en structure, en masse et en % – Distinguer moyenne et médiane – Jeu final de prise de parole à partir de tableaux et graphiques habituellement fournis par les directions



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : jeux-découverte, courts exposés, travail de groupe, jeu final de prise de parole, fourniture de mémos sur l'ensemble des thèmes abordés



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis

aliquis



PRÉREQUIS

Être élu-e de CSE ou négociateur



28
FÉV.

26
MARS

23
SEPT.

INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

1
JOUR

Élu-e de CSE ou négociateur, cette formation vous donnera les principales clés de compréhension pour promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), grâce au bon usage des prérogatives du CSE et des organisations syndicales.



OBJECTIFS

Connaître les obligations de l'employeur en matière de RSE
Savoir comment utiliser les informations-consultations du CSE et les négociations pour intégrer la RSE dans le dialogue social en entreprise



CONTENU

Cartographie élargie des notions couvertes par la RSE et glossaire des mots de la RSE
Tour d'horizon des directives européennes et réglementations françaises en lien avec la RSE
Informations obligatoires dans la BDES-E
Obligations d'intégration de la dimension environnementale dans les informations-consultations récurrentes du CSE
Objets de négociation RSE en entreprise
Priorisation par chaque stagiaire des sujets RSE pertinents dans son entreprise



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : jeux-découverte, courts exposés et travail de groupe, fourniture de mémos sur l'ensemble des thèmes abordés



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis



PRÉREQUIS

Être élu-e de CSE ou négociateur
Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)

aliquis





FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
SECTEUR PRIVÉ

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

4
JOURS

En tant que représentant-e de la CFDT au sein de votre entreprise, cette formation vise à vous accompagner dans la construction de votre rôle en tant que délégué-e syndical-e, tout en renforçant vos outils d'action. Vous acquerez ainsi une expertise approfondie pour mieux servir les intérêts des travailleurs, renforcer la présence de la CFDT et jouer un rôle clé dans la défense des droits des employés.



OBJECTIFS

Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
Construire son rôle de délégué syndical
Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



CONTENU

Rôle et fonctions du délégué syndical
Repérage de l'environnement du délégué syndical
Moyens d'action du délégué syndical
Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
Rôle du délégué syndical dans la négociation collective
Construction du dialogue social
Accord pour les travailleurs en situation de handicap
Axes revendicatifs CFDT



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : échanges de pratiques, travaux de groupe, exercices, mise en situation



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e
Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de délégué-e syndical-e



ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

4

JOURS

Que vous soyez secrétaire de section ou délégué-e syndical-e, cette formation vous offrira les outils essentiels pour structurer votre rôle dans le but de diriger efficacement le travail d'équipe au sein de la section syndicale. Vous apprendrez également comment mettre en œuvre de manière démocratique des projets syndicaux. Rejoignez-nous pour renforcer l'impact de votre action syndicale au sein de l'entreprise.



OBJECTIFS

Identifier le rôle et les fonctions de l'animateur de la section syndicale CFDT
Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



CONTENU

Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
Conduite de réunion
Mise en place du plan de travail de la section syndicale
Communication interne et externe de la section
Gestion et animation d'équipes
Éléments favorisant une action collective syndicale
Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, mises en situation, étude de cas, travaux de groupe, livret stagiaire



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation découverte de la CFDT
Avoir le mandat de délégué-e syndical-e (privé) ou de secrétaire de section (public)



22 AU 25
JAN.

16 AU 19
AVRIL

16 AU 19
SEPT.

19 AU 22
NOV.



ZOOM – AGIR COLLECTIVEMENT

3
JOURS

*Vous êtes militant d'une section syndicale.
Cette formation vous permettra de découvrir
les enjeux du travail collectif et les moyens
qui le favorisent.*

*Il est impératif de s'inscrire au moins à deux
d'une même section syndicale et d'avoir déjà
suivi la formation « découverte de la CFDT ».*



OBJECTIFS

Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales



CONTENU

Composition des différents collectifs syndicaux
Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
Fonctionnement d'un collectif
Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes
revendicatifs
Méthode d'élaboration collective de projet d'action



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Évaluation des compétences réalisée tout au long
de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation)
et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e,
responsable régional-e et délégué-e régional-e de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Il est impératif de s'inscrire au moins à deux d'une même section
syndicale et d'avoir déjà suivi la formation « Découverte de la CFDT »



24 AU 26
JUIN

COMMUNICATION ÉCRITE

3
JOURS

Vous êtes fréquemment amenés à rédiger une variété de documents dans le but d'informer, expliquer, rapporter ou mobiliser. Notre formation vise à accroître votre autonomie et votre efficacité dans le choix du contenu et des supports de votre communication. Pour une expérience pratique, n'hésitez pas à apporter vos documents écrits tels que tracts, journaux, comptes-rendus, etc. Nous les utiliserons dans des exercices concrets au cours de la formation pour renforcer vos compétences en rédaction et communication. Rejoignez-nous pour affiner vos compétences en communication écrite et optimiser l'impact de vos écrits.


OBJECTIFS

Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
Mettre en pratique différentes techniques de communication écrite


CONTENU

Obstacles rencontrés à l'écrit
Pratiques de communication écrite
Structure d'un écrit et recherche du message essentiel
Rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
Différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux


PÉDAGOGIE

Pédagogie active : échanges de pratiques, exercices, réalisation d'écrits, exposés, livret stagiaire


MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne


INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e


PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel ayant pour activité de réaliser des supports de communication





PRENDRE LA PAROLE

3

JOURS

Dans votre quotidien, la prise de parole, le dialogue, la collecte d'informations et l'animation de réunions sont des compétences essentielles. Notre formation est conçue pour vous aider à perfectionner votre communication orale en mettant l'accent sur le développement de vos ressources personnelles de communicant.

Améliorez votre aptitude à communiquer de manière efficace, renforcez votre présence lors des échanges et affinez vos compétences en matière de prise de parole et de gestion des discussions. Avec cette formation, vous serez mieux préparé pour réussir dans un large éventail de situations de communication.



OBJECTIFS

Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public

Acquérir techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole

Gérer son stress, canaliser son énergie pour oser s'exprimer et acquérir plus d'assurance

Apprendre à transmettre de façon structurée et synthétique



CONTENU

Schéma et fonctions de la communication

Fondamentaux : communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration

Communication verbale : niveaux de langage, du discours, cœur de message...

Respiration « ventrale »

Structuration du discours (différents types de plans)

Adaptation au message et à l'interlocuteur



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exercices ludiques, mises en situation pratiques, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e

Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, comédien-ne formateur-trice



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



23 AU 25 JAN.	3 AU 5 AVRIL	29 AU 31 MAI	18 AU 20 SEPT.	5 AU 7 NOV.	11 AU 13 DÉC.
------------------	-----------------	-----------------	-------------------	----------------	------------------

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

3
JOURS

Au moment de vous exprimer, votre capacité à convaincre est cruciale. Cette formation est spécialement conçue pour renforcer votre pouvoir de persuasion en vous appuyant sur une stratégie dépourvue de toute manipulation. Affinez vos compétences en matière de persuasion, en apprenant à construire des arguments solides et à communiquer de manière convaincante, tout en respectant l'éthique. Grâce à cette formation, vous serez mieux préparé pour influencer positivement vos auditoires et atteindre vos objectifs de communication.



Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
Adapter son argumentation en fonction des situations



Argumentation dans la communication : convaincre n'est pas vaincre, ou l'importance capitale de l'écoute
Jeux d'influence permettant de se saisir de la typologie
Argument et place dans le jeu argumentatif
Travail sur la réfutation
Méthode de réponse aux objections
Outils stratégiques pour convaincre : l'accord préalable, les trois registres du discours, les préférences cérébrales



Pédagogie active : partage et analyse des expériences, exercices ludiques, mises en situation individuelles et de groupe, travaux de groupe, exposés, retours sur expérience, livret stagiaire



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, comédien-ne formateur-trice



Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou de représentant-e du personnel
Avoir suivi la formation prendre la parole ou pratique de la négociation



29 AU 31
JAN.

5 AU 7
JUN

20 AU 22
NOV.



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4
JOURS

Destinée aux militants d'entreprise ou d'établissement qui sont appelés à négocier en tant que délégation CFDT, cette formation présente les étapes clés du processus de négociation. Elle permet d'approfondir la méthodologie générale liée à l'activité de négociateur sans se focaliser sur un thème de négociation spécifique. Elle vise aussi à renforcer votre aptitude à mener des négociations fructueuses, à défendre les intérêts des travailleurs, et à contribuer positivement aux discussions en milieu professionnel.



OBJECTIFS

Identifier les différentes situations de négociation
Analyser le processus de négociation
Préparer et conduire une négociation



CONTENU

Différentes situations de négociation
Différents principes (apports théoriques) et méthodes de négociation
Étapes du processus de la négociation : de la préparation à la conduite
Analyse des situations de communication
Stratégies d'acteurs dans une négociation
Exercices d'argumentation et de négociation
Valorisation des résultats de la négociation
Organisation du suivi d'une négociation
Entraînements à la négociation
Compétences du négociateur ou de l'équipe de négociation



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux individuels et de groupe, jeux de rôle, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être amené à représenter la CFDT dans une négociation



20 AU 23
FÉV.

21 AU 24
MAI

30 AU 3
SEPT./OCT.

2 AU 5
DÉC.

FAIRE ADHÉRER

2

JOURS

Vous êtes un militant au sein d'une section syndicale, cette formation vous ouvre les portes pour explorer les enjeux du travail collectif et les méthodes qui le favorisent. Pour une expérience enrichissante, il est nécessaire de vous inscrire avec au moins un autre membre de votre section syndicale et d'avoir déjà suivi la formation « Découverte de la CFDT. »



Intégrer le syndicalisme d'adhérents
Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



Promotion de la CFDT à partir des pratiques du syndicalisme d'adhérents
Initiation de la proposition d'adhésion (rencontre avec les salariés)
Réponse aux objections à l'adhésion (raisons d'adhérer – argumentaires / contre argumentaires – proposer l'adhésion)
Finalisation de l'adhésion (pratiques en matière de finalisation – outils disponibles – suivi des adhérents)
Entraînements aux différentes étapes de l'adhésion
Suivi des adhérents



Pédagogie active : elearning, classe inversée, travaux de groupe, mises en situation, exposés, livret stagiaire



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT » et s'inscrire avec au moins un autre membre de votre section syndicale



11 ET 12
JAN.

11 ET 12
AVRIL

19 ET 20
SEPT.

5 ET 6
DÉC.



Notre offre

PRATIQUES SYNDICALES

SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES - AGIR SUR LES STÉRÉOTYPES ET POUR LA SYNDICALISATION DES CADRES

3

JOURS

Les militants ont souvent des idées préconçues sur les cadres et le management en général. Ils ont des réticences à les inclure dans leur équipe et n'osent souvent pas leur proposer l'adhésion. Après une analyse fine sur les représentations et les stéréotypes qui sont véhiculés sur les cadres, l'encadrement et le management, et le constat des difficultés réelles pour faire adhérer les cadres, il a été décidé de mettre en place une formation en direction des militants des SSE afin de lutter contre ces stéréotypes et faciliter la proposition d'adhésion à des cadres.



OBJECTIFS

Améliorer le taux de syndicalisation des cadres à la CFDT et notre implantation dans le collège cadres – Lutter contre les stéréotypes concernant les cadres et le management

Améliorer la prise en charge syndicale des cadres dans les entreprises et les administrations et au sein de la CFDT (syndicat, union régionale interprofessionnelle et fédération)



CONTENU

Modifier son regard sur les cadres et le management

Préciser la notion de cadres et appréhender ce qu'est le management
Connaître les préoccupations des cadres dans le secteur privé et public
Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres

Connaître les attentes et les motifs d'adhésion chez les cadres

Aller à la rencontre des cadres et leur proposer l'adhésion

Effectuer le retour sur le travail intersession et s'entraîner à proposer l'adhésion – Connaître la conception et les choix politiques de la CFDT

pour organiser et prendre en charge les cadres au sein de la CFDT



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux individuels et de groupe, jeux de rôle, mises en situation, vidéos, exercices, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Militants souhaitant développer la CFDT auprès des cadres (responsables développement, référents cadres, responsables développement, référents cadres et membres des exécutifs de syndicats)



29 ET 1^{ER}
FÉV./MARS

+ AUTRE DATE À DÉFINIR
6 MOIS PLUS TARD

23 ET 24
OCT.

+ AUTRE DATE À DÉFINIR
6 MOIS PLUS TARD

PRÉPARER LES ÉLECTIONS - NÉGOCIER LES PROTOCOLES D'ACCORD PRÉ-ÉLECTORAUX

3
JOURS

Vous êtes bientôt arrivés au terme de votre premier mandat CSE. Il est venu le temps pour vous de tirer un bilan de ce premier mandat pour préparer les prochaines échéances électorales. Cette formation vous permettra de préparer et de repérer les éléments de négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP). Alors que votre premier mandat au CSE touche à sa fin, il est crucial de tirer un bilan de cette expérience en vue des prochaines élections. Notre formation vous permettra d'identifier et de négocier les éléments essentiels du protocole d'accord préélectoral (PAP). Rejoignez-nous pour renforcer vos compétences en négociation, garantissant ainsi une transition en douceur vers votre prochain mandat.



OBJECTIFS

Identifier le cadre légal des élections professionnelles
Réaliser le diagnostic de l'élection CSE antérieure
Valoriser l'identité CFDT dans le processus électoral



CONTENU

Élection professionnelle à travers les textes légaux
Conditions d'organisation des élections
Enjeux de la représentativité
Différentes étapes de l'élection
Méthodologie du diagnostic et de l'évaluation du processus électoral
Négociation de l'accord préélectoral
Procès-verbal destiné aux élections professionnelles
Enjeux de la communication CFDT lors des élections professionnelles



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Venir à la formation avec le PAP issu des dernières élections (CERFA n°15822-02 et 15823-02) ou PV d'élections
Être élu-e CSE





LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

JOUR

Les mandatés et les représentants du personnel sont souvent confrontés aux règles relatives au contrat de travail. Cette journée vous permettra d'avoir les bases juridiques nécessaires.



OBJECTIFS

Connaître les bases du droit du travail



CONTENU

Introduction au droit
Sources du droit du travail
Hiérarchie des normes
Contrat de travail : formation, exécution, rupture



PÉDAGOGIE

Exposé



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Formateur doctorant en droit au CNAM



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e du personnel au CSE, élu-e, représentant-e de proximité



ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

6

JOURS

Vous êtes sollicité au quotidien par les salariés sur des questions juridiques. Le droit du travail est un outil pour votre action. Ce cycle de formation de 6 jours vous permettra de repérer le cadre juridique dans lequel vous organisez la défense des intérêts des salariés et des adhérents CFDT.



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base du droit du travail
Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail pour défendre les salariés



CONTENU

Bases et principes du droit du travail
Contrat de travail : CDI, CDD...
Modification du contrat de travail
Causes et ruptures du contrat de travail
Statut des travailleurs en situation de handicap
Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié
Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : échanges de pratiques, étude de documents, étude de cas, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, conseiller-ère prud'homal-e



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e du personnel au CSE, élu-e, représentant-e de proximité depuis au moins un mandat
Connaissances de base du droit : questionnaire de la formation ou avoir suivi la formation « les fondamentaux du droit du travail »



Session 1

6 AU 8
FÉV. 20 AU 22
MARS

Session 2

29 AU 31
MAI 26 AU 28
JUN

Session 3

2 AU 4
OCT. 25 AU 27
NOV.



RESPONSABLES DE SYNDICAT

SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

6

JOURS

(3 x 2 JOURS)

Que vous soyez un·e Secrétaire général·e débutant·e ou expérimenté·e dans cette fonction, notre formation vous offre l'opportunité de réfléchir sur votre rôle. Vous aurez l'occasion de confronter votre pratique, en particulier en ce qui concerne l'animation et la gestion des équipes au sein de votre syndicat CFDT. Rejoignez-nous pour développer une vision plus claire de votre rôle et pour perfectionner vos compétences en leadership syndical.



OBJECTIFS

Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat

Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique

Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



CONTENU

Missions du secrétaire général de syndicat

Rôle du syndicat au sein de la CFDT

Fonctionnement statutaire du syndicat

Autoévaluation de son rôle d'animation et de pilotage d'équipes

Axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France

Pilotage d'axes revendicatifs



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exercices individuels, étude de documents, démarche réflexive, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant·e

Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Être secrétaire général·e de syndicat CFDT privé ou public



TRÉSORIER·ÈRE DE SYNDICAT

3

JOURS

En qualité de trésorier·ère de syndicat CFDT, cette formation vous offre l'opportunité de développer ou de consolider vos compétences en matière politique, juridique et comptable, pour acquérir une expertise plus solide et ainsi contribuer de manière efficace à la gestion financière de votre syndicat.



OBJECTIFS

Identifier le rôle du trésorier de syndicat
Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



CONTENU

Rôle et place du trésorier dans un syndicat
Modalités de fonctionnement du trésorier avec les instances d'un syndicat (exécutif, bureau, conseil et sections)
Éléments clés et conséquences de la loi sur la représentativité et les règles de transparence financière de 2008
Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
Budget d'un syndicat et documents comptables
Outils de gestion d'un syndicat



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, études de documents, travaux de groupe, exercices individuels



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant·e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, expert·e-comptable, trésorier·ère CFDT



PRÉREQUIS

Être en responsabilité de trésorier·ère dans son syndicat CFDT



3 AU 5
JUIN



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

3

JOURS

Responsable du développement du syndicat, cette formation vous permettra de renforcer les capacités d'anticipation et d'innovation de votre syndicat et de réaliser, ainsi, un projet de développement.



OBJECTIFS

S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
Construire un projet de développement et des plans d'action
Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



CONTENU

Place et sens du développement au sein de l'organisation
Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
Méthodes et outils de diagnostic
Cartographie du syndicat
Méthode et conduite de projet de développement en tant que responsable du développement
Démultiplication des actions au sein des sections
Conduite du projet de développement par les instances du syndicat
Animation d'équipes
Indicateurs d'évaluation des actions



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, ébauche de construction de son plan de développement, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e CFDT Île-de-France en charge du développement



PRÉREQUIS

Être en responsabilité du développement dans son syndicat CFDT
Questionnaire préalable sur la cartographie de son syndicat (accès Gasel indispensable)



26 AU 28
JUN

RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3

JOURS

Cette formation a pour but de vous aider à définir clairement le rôle du responsable de formation au sein de votre syndicat. En outre, elle vous dotera des méthodes et des outils nécessaires pour améliorer l'efficacité de la formation syndicale au sein de votre syndicat CFDT.



OBJECTIFS

Identifier le rôle du responsable de formation du syndicat
Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
Élaborer et suivre le plan de formation



CONTENU

Place du syndicat dans le système de la formation syndicale au sein de la CFDT
Activités du responsable de formation du syndicat CFDT
Éléments historiques sur la place de la formation syndicale à la CFDT
Représentations des militants sur la formation syndicale
Règles et droit en matière de formation syndicale
Méthode de gestion des offres de formation et des demandes de formation
Exercices d'entraînement pour informer et conseiller les militants sur la formation
Plan de formation du syndicat



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, ébauche de construction du plan de formation du syndicat, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et /ou l'intervenant.e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Formateur-trice, consultant-e secrétaire régional-e de la CFDT
Île-de-France en charge de la formation syndicale



PRÉREQUIS

Être en responsabilité de la formation dans son syndicat CFDT



9 AU 11
SEPT.



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

EXÉCUTIFS DE SYNDICAT

3

JOURS

Cette formation vous guide pour renforcer vos compétences syndicales et formaliser un plan de travail structuré, basé sur la répartition des responsabilités au sein de l'exécutif. Vous acquerez les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des méthodes d'accompagnement et d'intervention efficaces auprès des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement.



OBJECTIFS

Situer le rôle et le fonctionnement du syndicat au sein de la CFDT
Formaliser le plan de travail du syndicat en lien avec la répartition des responsabilités au sein de l'exécutif
Utiliser une méthode d'accompagnement ou d'intervention auprès des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement



CONTENU

Rôle du syndicat au sein de la CFDT
Fonctionnement statutaire
Contenu du plan de travail d'un syndicat
Méthode de plan d'action en lien avec la répartition et le partage des responsabilités au sein d'un exécutif (responsabilités d'une commission exécutive - attributions de la commission exécutive)
Éléments de diagnostic d'une section syndicale
Principe de fonctionnement d'un système, d'une organisation et d'une équipe
Méthode d'intervention ou d'accompagnement auprès d'une section syndicale d'entreprise



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : étude de cas, travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



PRÉREQUIS

Être membre d'un exécutif de syndicat CFDT



EN INTRA À LA DEMANDE

RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

PRÉPARER ET ORGANISER UN CONGRÈS

2

Membres de l'exécutif du syndicat, collectif de syndicat, cette formation vous permettra de préparer avec succès votre prochain congrès en abordant les différentes étapes de ce processus démocratique de notre organisation.

JOURS



OBJECTIFS

Repérer le rôle spécifique du congrès dans la CFDT
Planifier et organiser un congrès
Repérer les différents textes d'un congrès



CONTENU

Place du congrès dans l'organisation
Sens politique du congrès
Étapes d'un congrès
Les acteurs d'un congrès
Rétro-planning d'un congrès
Éléments facilitant l'organisation d'un congrès
Textes d'un congrès (règlement, activité, orientation, financier...)
L'organisation des votes



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés interactifs, études de cas, échanges de pratiques livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être membre d'un exécutif de syndicat CFDT



À LA DEMANDE



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET/OU PUBLIC

TRÉSO'SYNDICAT 1

3

Formation de base à l'utilisation du logiciel Trésosyndicat.

JOURS



OBJECTIFS

Naviguer avec le logiciel trésosyndicat et comprendre son environnement



CONTENU

Paramétrage
Classement des pièces comptables
Facturation
Saisie d'écriture
Rapprochement bancaire
Moteurs de recherche
Gestion de l'exercice
États de synthèse
Publication des comptes



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exercices sur ordinateur, études de cas, travaux de groupe, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC
(Service Central de Perception et de Ventilation des Cotisations)



PRÉREQUIS

Être trésorier-ère de syndicat CFDT utilisant le logiciel Trésosyndicat
Questionnaire préalable du service confédéral
Suivre la formation avec un ordinateur portable (non fourni le jour de la formation)



10 AU 12
JUIN

TRÉSO'SYNDICAT'2

3

JOURS

Cette formation a pour but de donner les outils nécessaires à la mise en place d'une politique financière. Elle vous aidera à partager régulièrement le suivi budgétaire avec un collectif et à présenter vos comptes simplement.



OBJECTIFS

Utiliser les fonctions avancées du logiciel Tréso'syndicat



CONTENU

Retour rapide sur quelques points du module 1
Identification et correction de ses erreurs de saisie
Missions et tâches des trésoriers et trésorières (chartes CFDT, répartition des cotisations, flux des cotisations)
Budget (construction, suivi, présentation)
Analytique (construction, suivi, présentation)
Gestion de l'exercice (ouverture, clôture)
Comptes annuels (présentation)
Publication des comptes



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service Central de Perception et de Ventilation des Cotisations)



PRÉREQUIS

Être trésorier-ère de syndicat CFDT utilisant le logiciel Tréso'syndicat
Suivre la formation avec un pc portable (non fourni le jour de la formation)
Avoir suivi la formation Tréso'syndicat 1 et avoir fait de la saisie pendant 1 an



14 AU 16
OCT.



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

GASEL 1

3

JOURS

*Formation de base des utilisateurs
de l'outil Gasel dans le syndicat CFDT.*



OBJECTIFS

Manipuler l'outil et savoir utiliser les fonctionnalités de l'outil



CONTENU

Replacer Gasel dans son contexte politique
« l'adhérent au cœur de la CFDT »
Comprendre la logique de construction et de manipulation
de l'outil
Savoir utiliser les principales fonctionnalités de l'outil



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : exposés, exercices sur ordinateur, études de
cas, travaux de groupe, livret stagiaire



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Évaluation des compétences réalisée tout au long
de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation)
et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service Central de Perception
et Ventilation des Cotisations)



PRÉREQUIS

Questionnaire SCPVC à compléter avant la formation.
Suivre la formation avec un ordinateur portable (non fourni le jour
de la formation)



26 AU 28
FÉV.

25 AU 27
SEPT.

GASEL 2

2

Responsables du syndicat (secrétaire, trésorier, développement, formation...), vous devez extraire des données de votre périmètre d'action pour pouvoir analyser. L'outil Gasel le fait. Cette formation vous indique comment.

JOURS



Utiliser les fonctions avancées de Gasel pour connaître la sociologie de sa structure en vue de définir sa politique.



Améliorer la gestion des adhérents et des structures
Être en capacité d'utiliser les fonctions avancées de Gasel au service de sa structure
Connaître la sociologie de sa structure pour ensuite définir sa politique
Programme
Décrypter les paramètres
Gestion des personnes
Tableaux de bord et statistiques
Recherche de structures, de personnes
Communication



Pédagogie active : exposés à l'écran de la manipulation de l'outil et nombreux exercices pratiques, dont des requêtes qui resteront exploitables après la formation, exercices sur ordinateur, travaux de groupe, livret stagiaire



Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



Intervenants confédéraux du SCPVC (Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations)



Avoir suivi la formation Gasel 1
Suivre la formation avec un ordinateur portable (non fourni le jour de la formation)
Trésorier-ière et trésorier-ière adjoint-e
Secrétaire et secrétaire adjoint-e
Gestionnaire de fichiers
Secrétaire administrative en charge de fichiers
Membre de bureau ou d'exécutif, en charge du développement, de la formation de l'organisation...



7 ET 8
MARS

10 ET 11
OCT.



IDENTITAIRE
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E

2

JOURS

Futurs retraités, la CFDT vous donne les informations pour vous permettre d'identifier les démarches nécessaires afin de bien choisir votre date de départ en fonction de vos futurs revenus et de vos projets de vie. La retraite peut aussi être l'occasion de nouveaux investissements dans la CFDT retraités.



OBJECTIFS

Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite
Apporter aux adhérents salariés un service de préparation et d'accompagnement au départ à la retraite
Donner des informations et des pistes de réflexion pour choisir sa date de départ, évaluer ses futurs revenus et définir son projet de vie à l'approche de la retraite
Donner envie de rester adhérent à la CFDT retraités et en faire découvrir le fonctionnement



CONTENU

Découvrir les étapes pour préparer sa retraite avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement
Connaître les sources et les supports d'information fiables pour préparer sa retraite
Connaître les démarches administratives à prévoir et/ou à préparer
Le projet de vie à la retraite : un nouveau chapitre à écrire
Connaître la CFDT retraités



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux de groupe, exposés, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant·e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Formation coanimée par un militant de l'interprofessionnel et un militant de l'UCR



PRÉREQUIS

Salarié·e du privé et du public futur·e retraité·e (de 1 à 3 ans avant la retraite)
Responsable syndical·e



21 ET 22
MARS

26 ET 27
SEPT.



FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

Après vos élections professionnelles,
votre collectif CFDT est renouvelé et vous
souhaitez intégrer des membres nouveaux ?

Vous voulez apporter une réponse syndicale
à des évolutions importantes au sein
de votre entreprise ?

L'IREFE est prêt à réfléchir avec vous pour
élaborer une formation sur mesure qui
réponde spécifiquement à vos besoins.

Nous sommes flexibles et prêts à personnaliser
nos programmes de formation ou à en
construire sur mesure parfaitement adaptée
à votre situation et vous permettant de
développer de nouvelles compétences.

Contactez-nous pour discuter de vos besoins
en formation et pour construire ensemble
un plan de formation sur mesure.

**POUR FINALISER VOTRE DEMANDE,
CONTACTEZ-NOUS :**

**01 42 03 05 05
CONTACT@IREFE.FR**



Notre offre

INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

En plus d'une équipe de formateurs concepteurs et d'experts, une partie des formations de l'IREFE sont dispensées par une équipe d'animateurs de formation.

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

**POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE,
L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :**



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE

Vous devez obtenir l'autorisation de votre syndicat.

CONTACTEZ-NOUS :

01 42 03 05 05

contact@irefe.fr

ANIMATEUR DE FORMATIONS SYNDICALES

4

JOURS



OBJECTIFS

Cette formation s'adresse aux militants qui souhaitent s'investir dans la formation syndicale. Elle leur permettra d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour être efficaces dans leur rôle.

Appréhender le rôle d'animateur syndical à la CFDT
Se repérer dans l'arsenal pédagogique (objectifs, méthodes, techniques, outils)
Repérer les conditions d'apprentissage en formation d'adultes
Mettre en œuvre les différentes techniques d'animation
Comprendre le sens, la problématique de l'évaluation en formation pour se situer, maîtriser sa pratique



CONTENU

Fonction, rôle et statut de l'animateur de formation et liens avec les autres acteurs
Démarrage d'une session
Méthode pour permettre l'expression des représentations
Triangle pédagogique
Apprentissage
Éléments constitutifs de la formation (méthodes, techniques, outil, support)
Groupe en formation (règles, besoins du groupe, communication, gestion du groupe)
Préparation
Mise en situation d'animations
Synthèse (appropriation, co-animation, adaptation)
Évaluation en formation



PÉDAGOGIE

Pédagogie active : travaux individuels et de groupe, exposés, mises en situation, jeux de rôle, livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Valider auprès de son syndicat sa participation à la formation et son engagement à l'animation de formations à l'IREFE
Entretien de présentation



15 AU 18
AVRIL

14 AU 17
OCT.



CALENDRIER 2024 DES FORMATIONS

JANV 01

11 ET 12	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
11 ET 12	AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
11 ET 12	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
11 ET 12	FAIRE ADHÉRER
15 AU 18	DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
17 AU 19	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
22 AU 25	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
22 AU 26	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE - 1 ^{ER} MANDAT
22 AU 26	CSE SSCT 1 ^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS
23 AU 25	PRENDRE LA PAROLE
25 ET 26	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
29 AU 31	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE
31 AU 2 FÉV.	COMMUNICATION ÉCRITE

FÉVR 02

- 5 ET 6** DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 5 ET 6** PRÉPARER ET PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 5 ET 6** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-E DE SYNDICAT (PUIS 22, 23 AVRIL, ET 5, 6 SEPTEMBRE)
- 6 ET 8** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (ET DU 20 AU 22 MARS)
- 7 AU 9** CSE SSCT 2^{ÈME} MANDAT
- 7 AU 9** PRÉPARER LES ÉLECTIONS - NÉGOCIER LES PAP
- 8** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL
- 8 ET 9** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 12 AU 14** AGIR POUR LE HANDICAP
- 20 AU 23** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 21 AU 23** AGIR POUR LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE » DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION (ET LE 6 SEPTEMBRE)
- 21 AU 23** PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP
- 22 ET 23** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES)
- 26 AU 28** GASEL 1
- 26 AU 28** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 26 AU 29** DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 26 AU 1^{ER} MARS** CSE SSCT 1^{ER} MANDAT - ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 28** COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE
- 29 AU 1^{ER} MARS** IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES (+UNE AUTRE DATE À DÉFINIR 6 MOIS PLUS TARD)



RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS ET LE NOMBRE
DE PLACES DISPONIBLES
SUR WWW.IREFE.COM



MARS 03

4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
4 AU 8	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1 ^{ER} MANDAT
5 ET 6	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
7 ET 8	GASEL 2
11 AU 13	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES (ET LE 26 JUIN)
14 ET 15	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (DISTANCIEL)
14 ET 15	ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
14 ET 15	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
18 ET 19	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
18 AU 22	CSE SSCT 1 ^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS
19 AU 21	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
21 AU 22	ADHÉRENT-E CFDT, BIEN TÔT RETRAITÉ-E
26	COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE
25 ET 26	SECRÉTAIRE DU CSE
25 ET 26	TRÉSORIER DU CSE
25 AU 28	DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
29	VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (VSST)

AVR 04

3 AU 5	PRENDRE LA PAROLE
4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
5	INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE
5	LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL
8 ET 9	AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
8 ET 9	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
8 AU 11	DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
11 ET 12	FAIRE ADHÉRER
15 AU 18	ANIMATEUR DE FORMATIONS SYNDICALES
16 AU 19	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
17 AU 19	COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
18 ET 19	DÉCOUVERTE DE LA CFDT
22 AU 24	COMMUNICATION ÉCRITE

MAI 05

- 13 VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (VSST)
- 13 ET 14 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 13 AU 16 DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 13 AU 17 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1^{ER} MANDAT
- 13 AU 17 CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS
- 15 ET 16 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 16 ET 17 PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 21 AU 23 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 2^{ÈME} MANDAT
- 21 AU 24 PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 28 AU 30 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 29 AU 31 ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (ET DU 26 AU 28 JUIN)
- 29 AU 31 PRENDRE LA PAROLE
- 30 AU 31 DÉCOUVERTE DE LA CFDT

JUIN 06

- 3 ET 4 RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES (HSAS)
- 3 AU 5 TRÉSORIER-E DE SYNDICAT
- 3 AU 6 DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 5 AU 7 CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE
- 10 ET 11 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 10 ET 11 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 10 AU 12 TRÉSO'SYNDICAT 1
- 10 AU 14 CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 17 ET 18 DÉCOUVERTE DE LA CFDT (DISTANCIEL)
- 17 AU 19 PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP
- 19 AU 21 PRÉPARER LES ÉLECTIONS - NÉGOCIER LES PAP
- 19 AU 21 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 24 AU 26 ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT
- 26 AU 28 RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 27 ET 28 DÉCOUVERTE DE LA CFDT



JULI 07

- 1 AU 5 CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS
- 4 ET 5 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 10 AU 12 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 11 ET 12 DÉCOUVERTE DE LA CFDT

SEPT 09

- 5 ET 6 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 9 ET 10 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 9 AU 11 CSE SSCT 2^E MANDAT
- 9 AU 11 RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT
- 9 AU 13 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1^{ER} MANDAT
- 11 AU 13 AGIR POUR LE HANDICAP
- 16 AU 18 AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION (ET LE 14 MARS 2025)
- 16 AU 18 COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 16 AU 19 ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
- 17 AU 19 PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES (ET LE 2 DÉCEMBRE)
- 18 AU 20 PRENDRE LA PAROLE
- 19 ET 20 DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES)
- 19 ET 20 FAIRE ADHÉRER
- 20 LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL
- 23 AU 25 COMMUNICATION ÉCRITE
- 23 AU 26 DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 23 COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE
- 25 AU 27 GASEL 1
- 26 ET 27 SECRÉTAIRE DU CSE
- 26 ET 27 ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
- 26 ET 27 TRÉSORIER DU CSE
- 26 ET 27 ADHÉRENT-E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ-E
- 26 ET 27 PRÉPARER ET PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 30 ET 1^{ER} OCT. DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 30 AU 3 OCT. PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 30 AU 4 OCT. CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

OCT10

- 2 AU 4** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (ET DU 25 AU 27 NOVEMBRE)
- 7 AU 10** DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 7 AU 11** CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 10 ET 11** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (DISTANCIEL)
- 10 ET 11** GASEL 2
- 14 AU 16** TRÉSO'SYNDICAT 2
- 14 AU 17** ANIMATEUR DE FORMATIONS SYNDICALES
- 14 AU 18** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1^{ER} MANDAT
- 17 ET 18** DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 17 ET 18** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 21 AU 23** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 23 AU 24** IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES
(+UNE AUTRE DATE À DÉFINIR 6 MOIS PLUS TARD)
- 28 ET 29** DÉCOUVERTE DE LA CFDT

NOV11

- 4 ET 5** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 4 AU 6** PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP
- 5 AU 7** PRENDRE LA PAROLE
- 8** INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE
- 7 ET 8** PRÉPARER ET PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES
ET COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 13 ET 14** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN)
- 13 AU 15** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 13 AU 15** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 2^E MANDAT
- 14 ET 15** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- 18 AU 22** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1^{ER} MANDAT
- 19 AU 22** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
- 20 AU 22** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE
- 22** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (VSST)
- 25 AU 28** DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E
- 27 AU 29** PRÉPARER LES ÉLECTIONS
- 28 ET 29** DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 28 ET 29** SECRÉTAIRE DU CSE
- 28 ET 29** TRÉSORIER DU CSE
- 28 ET 29** AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



DÉC 12

- 2 ET 3** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE - TRONC COMMUN
- 2 AU 4** COMMUNICATION ÉCRITE
- 2 AU 5** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 5 ET 6** FAIRE ADHÉRER
- 9** INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE
- 9 ET 10** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES (HSAS)
- 9 ET 10** PRÉPARER ET PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 9 AU 11** COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
- 9 AU 13** CSE SSCT 1^{ER} MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS
- 11 AU 13** PRENDRE LA PAROLE
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 16 AU 20** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 1^{ER} MANDAT



*RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS ET LE NOMBRE
DE PLACES DISPONIBLES
SUR WWW.IREFE.COM*



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR



78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS

irefe[•]
SE FORMER POUR AGIR